

Turbulences et ingratitude

La semaine passée, le Président du Grand Périgueux et conseiller général, Jacques Auzou, s'est largement épanché sur le déficit de l'aéroport de Périgueux Bassillac et la liaison aérienne Périgueux Paris. A mots à peine couverts, il a dénoncé le manque d'investissements de la CCI Dordogne. Un coup d'éclat qui ne l'a pas empêché de voter malgré tout le financement de l'aéroport.

Plutôt que de crier haro sur le baudet, il serait toutefois plus judicieux de reprendre les faits et d'analyser qui se démène pour ce dossier, sans soucis d'échéances politiques. La CCI Dordogne, qui représente toute les entreprises du département, ne s'est jamais défaussée de ses responsabilités.

A l'heure actuelle, la plate-forme est gracieusement mise à disposition par la CCI Dordogne, et la moitié du foncier a également été offert par la Chambre. Concernant la ligne Périgueux Paris, la CCI Dordogne continue d'abonder, comme établi, à la DSP (délégation de service publique).

C'est beaucoup, mais la Chambre a fait davantage, et Jacques Auzou semble l'avoir opportunément oublié. Le projet de diversification pour l'aéroport de Bassillac a lui aussi été entièrement financé par la CCI Dordogne, pour près de 15.000€. De même pour le futur restaurant, qui a été intégralement étudié par l'Ecole de Savignac.

Le Président du Grand Périgueux a beau jeu de clamer que la ligne Périgueux Paris a une envergure « départementale ». C'est effectivement le cas, comme pour toutes les lignes aériennes en Dordogne. Et il est fort regrettable que le même Grand Périgueux ne participe au financement du SMAD qu'à hauteur... de 1% !

L'envergure départementale devient tout à coup à géométrie très variable... Pour des équipements dont chacun convient qu'ils sont essentiels au désenclavement de notre territoire.